

**ARRÊTE MUNICIPAL DE DELEGATION POUR LES
FONCTIONS D'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL EN VUE
DE LA CELEBRATION D'UN MARIAGE**

Date d'affichage : 22 Août 2024

Le Maire de la commune de LASGRAÏSSES,

Vu, notamment les articles L 2122-18 et L 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, l'absence du Maire et des Adjointes,

Considérant qu'il y a lieu de célébrer un mariage

ARRÊTE

Article 1 : Délégation est donnée, sous ma surveillance et sous ma responsabilité, à Madame Sadia OUMOUZOUNE, conseillère municipale à l'effet de remplir les fonctions d'Officier de l'Etat Civil à l'occasion du mariage de Monsieur Steven TERRAL et Madame Kelly LEFEVRE prévu le Samedi 24 août 2024, à 16 heures.

Article 2 : Madame Sadia OUMOUZOUNE, conseillère municipale, ainsi que Madame la Secrétaire de la commune de Lasgraïsses sont chargés, chacune en ce qui la concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lasgraïsses, le 22 Août 2024.

Pour Le Maire, absent et empêché,
La 2^{ème} Adjointe,
Marie-Odile BOUSQUET

